

# <u>Circuit Découverte :</u> « Au Cœur de Madère »

# Du Samedi 16 au Samedi 23 Septembre 2023



# 7 nuits en Pension Complète Logement en Hôtel 4\*\*\*\*NL à Funchal

Véritable jardin flottant sur l'océan Atlantique, l'île de Madère offre des paysages exceptionnels.

Ses montagnes majestueuses à la faune et la flore exubérantes sont un paradis

pour les amoureux de la nature et les amateurs de randonnée.

Vous serez séduits par ses jardins, ses petits villages de pêcheurs, ses plages de sable noir...

# Les 10 raisons d'aller à Madère

- ρ La qualité de l'accueil et la gentillesse des madériens, un pays très sûr
- La douceur du climat, de 18° à 28° toute l'année, sans grand froid ni canicule
- La grande diversité de paysages et l'incroyable variété de plantes et de fleurs
- - La variété d'une gastronomie simple et saine, des hôtels de qualité
- Des souvenirs : vins, liqueurs, vannerie et les magnifiques fleurs de saison
- On y parle portugais mais le français est compris et parlé un peu partout
  - © C'est proche et facile : 3h de vol de Paris, on paie en €, pas de vaccin
  - © Pour les français : Carte d'identité ou passeport en cours de validité



# **PROGRAMME**





Ce circuit accompagné vous propose de partir à la découverte de l'île aux fleurs lors d'excursions organisées avec guide local francophone. Vous y découvrirez les sites incontournables : les villages blottis dans les montagnes, les impressionnantes falaises de Cabo Girao, les ports de pêche pittoresques et bien sûr, la capitale, Funchal.

Avantage : pas de valise à faire, vous partez chaque jour du même hôtel.

## Jour 1: TROYES / PARIS / ILE DE MADERE (FUNCHAL)

Rendez-vous à TROYES, sur le Parking du Cube (Horaires communiqués 1 semaine avant le départ environ, selon les horaires de vol)

Départ de direction de l'aéroport à PARIS, en Navette ou en Autocar (selon le nombre de participants).

Enregistrement des bagages, et passage des contrôles.

Envol à destination de FUNCHAL, sur un vol spécial.

Arrivée à FUNCHAL, accueil par un représentant local, et Transfert en Autocar vers votre hôtel 4\*\*\*\*NL situé à FUNCHAL.

**Une réunion d'information** sera indifféremment organisée le jour 1 ou le jour 2, en fonction des horaires de vols et des disponibilités. **Un verre de bienvenue sera servi à cette occasion.** 

Il sera présenté aux clients les excursions incluses dans ce circuit, ainsi que les excursions supplémentaires (réservation et règlement sur place).

Dîner et nuit à l'hôtel.

<u>Jour 2 : EIRA DO SERRADO / MONTE (1/2 journée – 45 KM environ)</u> Petit Déjeuner à l'hôtel.

Matinée libre. Déjeuner à l'hôtel.

Départ vers **le Pico dos Barcelos**, qui offre une très belle vue panoramique sur Funchal. A travers la forêt de lauriers et d'eucalyptus, arrivée au **belvédère d'Eira do Serrado** (1094 m), dominant un grand cirque montagneux, où s'est blotti le village de Curral das Freiras (« le refuge des nonnes »).



A Monte, **visite de la basilique**, abritant le tombeau de l'empereur Charles 1er d'Autriche. Au bas du parvis, **flânerie dans le jardin municipal** ou descente à bord de « luges » en osier, tirées par de solides gaillards (à régler sur place).

Retour à l'hôtel, **dîner** et nuit.

# <u>Jour 3 : TOUR DE L'OUEST (1 journée – 165 km environ)</u> Petit Déjeuner à l'hôtel.

Par la route littorale, départ de Funchal en direction de **Câmara de Lobos, pittoresque petit port de pêche**. Arrêt à **Cabo Girão**, l'une des plus hautes falaises d'Europe (580 m).

Route par la station balnéaire de **Ribeira Brava**, en direction de Ponta do Sol, région de culture de la banane et de la canne à sucre.

Traversée du plateau de Paúl da Serra jusqu'à Porto Moniz, village de pêcheurs, connu pour ses piscines naturelles, creusées dans des rochers de basalte noir.

**Déjeuner en cours de route** (repas 3 plats avec vin rouge ou blanc et eau à discrétion, café).

L'après-midi, arrêt au village traditionnel de São Vicente. Continuation par la vallée pour rejoindre le col d'Encumeada (1007m), offrant un panorama sur l'ensemble de l'île.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

## **Jour 4 : JOURNEE LIBRE**

## Journée libre en Pension Complète à l'hôtel.

Possibilité de prendre des excursions supplémentaires qui vous seront proposées sur place, ou possibilité de découvertes personnelles.

Jour 5 : FUNCHAL « Bouquet Grandeur Nature » (1/2 journée) / SOIREE FOLKLORIQUE

Petit Déjeuner à l'hôtel.

Visite guidée de Funchal : le célèbre « Marché des travailleurs » avec

ses étalages multicolores de légumes, fruits exotiques, fleurs et poissons; puis le **jardin botanique**, véritable poumon de la capitale, qui offre une vue splendide sur la baie, le port et l'océan Atlantique.













Ses 6 hectares mettent à l'honneur l'héritage botanique de l'île « jardin » avec plus de 2000 variétés de végétaux exotiques : fleurs, arbres et plantes.

Dégustation dans une cave traditionnelle d'une sélection de vins madériens.

Déjeuner à l'hôtel. Après-midi libre.

**Dîner de spécialités régionales** dans un restaurant agrémenté d'un **spectacle de folklore madérien** : danses, chants et instruments de musique de l'île. **Nuit à l'hôtel.** 

# <u>Jour 6 : TOUR DE L'EST (1 journée – 180 km environ)</u> Petit Déjeuner à l'hôtel

Par le col de Poiso, arrivée au **Pico do Arieiro** (1810 m), second point culminant de l'île avec d'impressionnants paysages de gorges abruptes et de laves solidifiées. Continuation vers **le parc naturel Ribeiro Frio et son élevage de truites**, puis jusqu'à **Santana**, village réputé pour ses maisons typiques au toit de chaume.

**Déjeuner en cours de route** (repas 3 plats avec vin rouge ou blanc et eau à discrétion, café).

L'après-midi, traversée d'une région fertile aux nombreuses cultures en terrasses. Arrêt dans le village de **Porto da Cruz**, posé au bord de l'océan avant de rejoindre la **Pointe de São Lourenço**, déchiquetée, tourmentée, balayée de toute part par la mer.

Retour à Funchal par Machico, qui fut la 1ère capitale de l'île.

Dîner et nuit à l'hôtel.

## Jour 7: LEVADA (1/2 journée – 40 km environ)

Petit Déjeuner.

Matinée libre et déjeuner à l'hôtel.

**Balade pédestre** d'environ 2 heures (niveau facile) le long des « levadas », canaux d'irrigation, qui serpentent la montagne sur plus de 2000 km pour irriguer les terres agricoles. Elles sont devenues le lieu de rendez- vous des randonneurs et des amoureux de la nature. (Prévoir vêtements et chaussures de marche confortables).

Dîner et nuit à l'hôtel.













**Jour 8 : FUNCHAL / PARIS / TROYES** 

Petit Déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers l'aéroport en Autocar (en fonction des horaires de vol).

Enregistrement des bagages et envol à destination de PARIS, sur un vol spécial.

Arrivée à PARIS.

Transfert vers TROYES en Navette ou en Autocar (selon le nombre de participants)





# **INFORMATIONS:**

- Une taxe gouvernementale (droit d'entrée) pourra être appliquée sur certains sites touristiques. Le montant (env.1€ à 2€/pers) sera à régler directement sur place.
- La réunion d'information est organisée le 1er ou le 2ème jour en fonction des horaires des vols et des disponibilités
- Programme en Pension Complète avec boissons (¼ vin et ¼eau inclus), du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8, soit 10 repas à l'hôtel et 3 repas au cours des excursions
- Selon le nombre de participants, le programme s'effectue en minibus ou autocar
- Le kilométrage est donné à titre indicatif, au départ d'un hôtel situé à Funchal
- Pour des raisons techniques, l'ordre des étapes pourra être modifié tout en respectant l'intégralité des visites
- Prévoir des vêtements et chaussures de marche confortables pour l'excursion du jour 7
- Circuit déconseillé aux personnes à mobilité réduite

# **HEBERGEMENT:**

**Hôtel en catégorie 4\*NL**: Les Jardins d'Ajuda, Alto Lido, Four Views Monumental Lido ou Four Views Baia Donnés à titre indicatif et sous réserve de disponibilité au moment de la réservation (ou similaires)

# **FORMALITES:**

Pour les ressortissants français, carte d'identité nationale ou passeport en cours de validité. Les enfants doivent être en possession de leur propre carte d'identité ou passeport.

# **SANTE:**

Aucune vaccination n'est exigée à ce jour.



# Prix par Personne: 1.573 €

(Départ et Tarif garanti pour un minimum de 10 participants)

## **Ce prix comprend :**

- Les Transferts Aéroport A/R en Navette ou en Autocar de Tourisme (selon le nombre de participants, au départ de Troyes (selon la législation en vigueur).
- Les vols PARIS / FUNCHAL A/R, sur vols spéciaux, avec 1 bagage en soute inclus.
- Les Transferts aéroport / hôtel A/R, en Autocar avec assistante francophone.
- L'hébergement pour 7 nuits en Chambre double, en Hôtel 4\*\*\*\*NL à FUNCHAL (Type Hôtel Jardins d'Ajuda ou similaire).
- La Pension Complète du Dîner du Jour 1 au Petit Déjeuner du Jour 8.
- Les boissons aux repas (1/4 d'eau minérale et ¼ de vin par personne).
- Les visites mentionnées au programme, avec 1 guide francophone.
- Le Transport en Autocar climatisé ou en Mini-bus sur place (selon le nombre de participants).
- L'assistance d'un représentant local sur place.
- Un Carnet de Voyage par chambre double comprenant 1 pochette de voyage + 1 guide sur la destination
- + étiquettes bagages.
- Les Taxes Aéroport et la Surcharge Carburant (Montant connu à ce jour de 80 €, sous réserve de hausse et de réajustement tarifaire jusqu'à 20 jours avant la date de départ).
- L'assurance Annulation, Assistance-Rapatriement (Obligatoire, pour un montant de 30 € par personne).

#### Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément Chambre individuelle : + 238 € (En nombre limité, sous réserve de disponibilité).
- Les boissons autres que celles mentionnées.
- Les extras et dépenses personnelles.
- Toutes autres prestations non mentionnées au programme.
- Les frais d'adhésion à Tourisme et Loisirs (Pour les non adhérents) : Nous consulter.

Base carburant : les prix mentionnés sont établis sur les références suivantes : 650 \$ la tonne de carburant JET A-1 et une parité €/\$ de 1,05. Ces tarifs pourront être revus à la hausse en cas de fluctuation de ces cours.

Conditions générales de vente, et informations précontractuelles consultables et disponibles sur notre site internet



# **INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES**

## **Formalités Administratives**

Ressortissants français : pièce d'identité en cours de validité pour tous

Autres nationalités : consulter votre ambassade

#### **Formalités Sanitaires**

Risques sanitaires : nous vous recommandons de consulter régulièrement les informations sur les risques du (pays de votre voyage et de suivre les recommandations disponibles sur les sites du ministère français des solidarités et de la santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.sante.gouv.fr/">https://solidarites.sante.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.gouv.fr/">https://solidarites.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.gouv.fr/">https://solidarites.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.gouv.fr/">https://solidarites.gouv.fr/</a> et de l'Organisation Mondiale de la Santé <a href="https://solidarites.gouv.fr/">https://solidarites.gouv.fr/</a> et de

Les voyageurs prennent à leur charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités (carte d'identité ou passeport à jour, visa, vaccinations...).

Nous vous recommandons de consulter régulièrement avant votre départ la « fiche pays » relative au(x) pays de votre voyage sur le site en France du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ( <a href="https://www.diplomatie.gouv.fr">www.diplomatie.gouv.fr</a> rubrique « Conseils aux voyageurs »).

Mineurs : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire CERFA n°15646\*01 à télécharger sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\_15646.do. Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

#### **Participants**

Conformément à l'article L 223-2 du Code de la Consommation, le client déclare avoir été informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 18 Place Saint Nizier 10000 TROYES ou un courrier électronique à tl10.accueil@orange.fr

#### **Rooming list**

Liste définitive des participants à transmettre un mois avant le départ.

#### Accessibilité

Ce programme n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

## Modalités de paiement

Acompte du montant des places de spectacle à la contractualisation ainsi que le montant total de l'assurance Multirisques si celle-ci est contractée.

Puis solde à la facturation définitive, 1 mois avant le départ.

En cas de non-paiement d'une seule échéance du calendrier de paiement, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE constatera la résolution du contrat, sans rappel préalable ni mise en demeure et pourra appliquer des frais d'annulation précisés ci-dessous.



#### Révision du prix

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne peut prévoir à la date de publication de ses tarifs les fluctuations de change, ni les hausses du coût des transports aériens, maritimes, fluviaux et terrestres, ni les fluctuations de taxes et redevances. Dans ce cas, et conformément à la loi, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE se réserve expressément la possibilité de réviser ses prix de vente, à la hausse comme à la baisse, en fonction des variations du coût des transports notamment liés au carburant, aux redevances et taxes (taxes d'aéroport, d'embarquement et de débarquement) et de celui du taux de change de la devise du pays concerné. Nous pouvons nous trouver dans l'obligation d'opérer ces ajustements jusqu'à 20 jours avant le départ conformément à l'article L 211 12 du Code du tourisme, dès lors qu'ils ne sont pas significatifs, sans possibilité de résolution sans frais de votre part.

#### **Contrat**

La personne concluant le contrat accepte de transmettre les données présentes dans ce contrat en vue de son exécution et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

# Conditions d'annulation (Par le voyageur)

Selon les prestations prévues pour votre voyage et afin de tenir compte des contraintes imposées par nos prestataires, en cas d'annulation de votre part avant le départ, nous pourrons vous proposez d'appliquer soit des frais d'annulation basés sur nos frais réels justifiés à la date de votre résolution, soit le barème de frais d'annulation précisé ci-après (hors montant assurances) :

#### Conditions d'annulation sur la partie aérienne :

- Dans le cas d'un voyage sur vol spécial, il sera compté 100 % de frais sur les sièges réservés.

LA VALEUR DU SIEGE A CONSIDERER EST DE : 372 € HT

## Conditions d'annulation sur la partie terrestre :

En cas d'annulation, les frais d'annulation suivants seront retenus :

- De la réservation jusqu'à plus de 30 jours avant le départ : 150 € par personne (non remboursables)
- De 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage
- De 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du voyage
- Le jour du départ ou non présentation au départ : 100% du montant du voyage.

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur sa convocation ou son programme ou s'il ne peut présenter les documents de police ou autres exigés pour son voyage.

Le défaut d'enregistrement au lieu de départ du voyage occasionné par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire, maritime ou terrestre quelle que soit la cause n'est pas exonéré de frais d'annulation et n'implique pas la responsabilité de l'organisateur.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur et pour quelque raison que ce soit, ne peut donner lieu à aucun remboursement par l'organisateur.

#### Conditions spéciales de modification de noms de passagers :

Frais de 35 € par personne pour toute modification, à moins de 30 jours avant le départ et sous réserve de confirmation de Top of Travel.

Les frais fixes terrestres (les frais engagés pour des réservations fermes sur place, billetterie de spectacle...) vous seront facturés en cas d'annulation.



Les frais d'assurance et d'inscription : que vous ayez souscrit une assurance multirisques ou une assurance annulation, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dus et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

## Annulation du séjour par TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE faute de participants :

- Jusqu'à 20 jours avant le départ si le séjour est supérieur à 6 jours ;
- 7 jours avant le départ si la durée du voyage est comprise entre 2 et 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage si la durée du séjour est inférieure à 2 jours.

#### **Assurances**

L'inscription du client à un voyage offre à chaque participant des garanties couvrant l'assistance et le rapatriement. Le descriptif de ces garanties est détaillé dans la notice d'informations remise au client.

Une Assurance Multirisques optionnelle (assistance, annulation, interruption de voyage, bagages) sera systématiquement proposée au voyageur avant sa réservation. L'ensemble des garanties est détaillé dans la notice mise à disposition avant la conclusion du contrat et accompagnant les documents de voyage.

Si le voyageur justifie d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, il a la possibilité de renoncer sans frais à cette assurance dans un délai de 14 jours à compter de sa souscription et à la condition qu'aucune garantie n'ait été mise en œuvre.

#### **Cession du contrat**

Conformément à l'article R 211 7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard 7 jours avant le début du voyage (15 jours pour une croisière). En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

#### **Modification du contrat**

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE a la possibilité de modifier unilatéralement un élément du contrat de voyage – autre que le prix – sous certaines conditions :

10/480 and 440 to b.m. come contained a
☐ TOURISME ET LOISIRS a prévu une clause l'y autorisant dans le contrat de voyage ;
☐ La modification est mineure ;
☐ Le voyageur est informé d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.
Dans le cas où un élément dit essentiel du contrat de voyage serait modifié, le voyageur peut opter pour la résolution de son séjour. Dans ce cas, le professionnel doit le rembourser dans un délai de 14 jours maximum.

## <u>Responsabilité</u>

Conformément à l'article L 211 16 du Code du Tourisme, TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne pourrait être tenu pour responsable notamment des événements suivants retard ou impossibilité d'un participant de présenter des documents exigés en règle (que ce soit des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage), perte ou vol de ces documents et/ou des billets d'avion, circonstances imprévisibles, exceptionnelles et inévitables (telles que grèves, événements sociaux, troubles politiques, intempéries et émeutes Mais aussi incidents techniques ou administratifs extérieurs, pannes, pertes ou vols de bagages ou autres effets personnels des voyageurs



En cas de mise en jeu de la responsabilité de TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L211-17-IV du Code du Tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE sera limitée à trois fois le prix total du voyage.

TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des voyageurs.

#### Pendant le voyage

Le voyageur est tenu d'informer de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage en contactant immédiatement les coordonnées figurant sur son contrat de voyage ou les contacts figurant sur son carnet de voyage. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du/des voyageur(s).

#### Réclamation et médiation

Après avoir saisi TOURISME ET LOISIRS CHAMPAGNE et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site <a href="https://www.mtv.travel">www.mtv.travel</a>

## <u>Immatriculation - Garanties financieres et Responsabilite civile professionnelle</u>

Association de Tourisme immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM010100006

Caution bancaire UNAT

Assurance MAIF.